

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 3

Artikel: Renseignement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

notations, malgré leur sécheresse, ne sont pas dépourvues d'intérêt, et si dix sur cent des ecclésiastiques d'autrefois avaient suivi son exemple, nous aurions en fait de chronique un vrai trésor. V. F.

En tournant ses pources.

Voulez-vous vous divertir? Eh bien, quand vous n'aurez rien de mieux à faire, répétez plusieurs fois les phrases suivantes, ou bien faites-les répéter à vos amis; ils vous amuseront un moment, pour sûr :

Tas de rats vit tas de riz, tas de riz tas de rats tenta, tas de rats tas de riz tâta.

Un dragon gradé, un gradé de dragons.

Six poches plates et six plates poches.

Douze douches douces.

Si six scies scient six cigares; six cent-six scies scient six cent-six cigares.

Si tu m'eusses cru,

Tu te fusses tu.

Te fusses-tu tu,

Tu m'eusses plus plu...

Un regret. — Moi, disait un écolier, j'aurais voulu vivre au temps du major Davel?

— Et pourquoi, demanda le père; afin de mourir aussi pour l'affranchissement de la patrie?

— Oh! non, pas ça. Seulement pour n'être pas obligé d'apprendre les temps qui ont suivi.

Quel feu! — Une jeune allemande écrit de chez elle, à son fiancé, un « welsche » revenu au pays, une lettre débordante de sentiments dévoués et fidèles jusqu'à la mort.

Elle termine ainsi :

« Je vous embrase de tout cœur... »

Question et réponse. — Un officier interpelle un soldat, en temps de manœuvres, et lui montrant un drapeau suisse flottant au faite de l'école du village où le bataillon est cantonné :

— Chappuis!

— Mon capitaine?...

— Vous voyez ce drapeau?...

— Oui, mon capitaine.

— Qu'en pensez-vous?

Le soldat, après un moment de silence :

— Hem!... Eh bien... mon capitaine... hem!... y flotte de bise.

C'ÉTAIT AUX FRONTIÈRES

ENCORE un souvenir de l'occupation des frontières, en 1870-71, que nous contait l'autre soir, au coin du feu, l'un des acteurs de l'aventure.

Une compagnie de soldats vaudois — des carabiniers, si nous ne faisons erreur — était cantonnée dans un tout petit village du Jura bernois, perdu dans les forêts.

On trompait comme on pouvait la longueur des jours et la monotonie du cantonnement.

Un soir, on organisa un bal. Les jeunes hommes de l'endroit, en généreux amphitryons, firent, pour la circonstance, abandon de leurs bonnes amies aux soldats; en tout bien tout honneur, s'entend.

Mais le carabinier est galant; il a le cœur inflammable. Or, bien qu'il ait eu la part belle, il renasquait lorsqu'il s'agit de rendre leur bien aux garçons du village, qui, à la fin de la soirée voulaient, eux aussi, faire quelques tours de danse et surtout ne pas céder le doux privilège d'accompagner, en de tendres enlacements, leurs amies jusqu'à la porte de leurs domiciles.

Une dispute éclata. On en vint aux mains. Un coup de couteau fut donné par un villageois à un carabinier. Oh! mais à peine celui-ci eut-il sa chemise tachée de sang; l'arme n'avait fait qu'effleurer la peau.

N'importe; le coupable devait être puni. On l'enferma pour la nuit dans le local de la pompe et deux sentinelles, arme au bras, veillèrent à la porte.

Le lendemain, il s'agissait de conduire l'inculpé à la prison de district, très éloignée. Deux carabiniers furent chargés de la mission.

Lorsque les trois hommes eurent marché une demi-heure sur la grand'route, le prisonnier fait à ses gardiens :

— Ecoutez, les amis, si nous prenions les sentiers, par les bois, nous arriverons bien plus rapidement.

— Soit, répondirent les deux soldats, guidez-vous.

On passa un ravin escarpé. De l'autre côté, était une auberge.

— Si on s'arrêtait ici, proposa le prisonnier, je vous offre un verre. Il y a de bon vin de chez vous.

— Ma foi, il n'y a pas à dire, mais la soif est là. On n'est pas Vaudois pour des prunes.

On trinqua de compagnie, puis on se remit en route.

Une heure après, nouvelle auberge. Cette fois, se furent les deux carabiniers qui voulurent offrir leur revanche. Gardiens et prisonnier étaient pair et compagnon.

Dans l'après-midi, après avoir longtemps marché, on se trouva... Devinez?... Je vous le donne en cent!... Au village d'où l'on était parti le matin. Le malin Jurassien riait sous cape de l'ébahissement de ses deux compagnons, qui ne faisaient pas les fiers, certes.

Mais le capitaine de la compagnie était homme d'esprit et de bon cœur. Et puis la colère avait un peu passé depuis la veille; les esprits s'étaient calmés.

Par déférence pour la discipline militaire d'une part, pour la justice civile d'autre part, il signa les deux soldats et fit réintégrer le local de la pompe au coupable.

Le soir même arrivait l'ordre de démobilisation.

Les carabiniers bouclèrent leurs sacs, puis ayant échangé avec leurs hôtes de cordiales poignées de mains, ils reprirent, tout heureux, le chemin de leurs foyers.

Les deux soldats furent déconsignés et le prisonnier, libéré « pour la toute », alla retrouver sa bonne amie, déjà tout inquiète.

J. M.

Chien de garde. — Deux cambrioleurs sont en tournée. Ils ont fait jusqu'ici piètre campagne: quelques couverts et de vieilles pincettes.

Passant devant une villa somptueuse, l'un dit à son compagnon :

— Tiens, mon vieux, nous allons nous rattraper ici.

— Oui, mais il y a un chien de garde terrible.

Et, au même moment, aboyant comme un enragé, un molosse aux crocs menaçants passe sa tête à travers les barreaux de la grille qui entoure la villa.

— Laisse faire, dit l'un des voleurs.

Tandis qu'il prend la tête du chien dans les pincettes, son compagnon attache fortement avec une corde les deux branches de celles-ci à leur extrémité. Le chien, à demi-étranglé, ne peut plus bouger ni crier.

Les deux malandrins escaladent alors la grille et dévalisent la villa.

En s'en retournant, chargés d'un riche butin, ils passent à côté du chien, toujours prisonnier, et dont les yeux injectés et furieux trahissent la rage et la douleur.

Alors l'un des voleurs, lui passant amicalement la main sur le dos :

— Il est bien gentil, l'tit chienchien, il va dire bien des choses de notre part à ses ti maîtres, quand ils rentreront. — (Thélem.)

LÉ BIN FÉ!

SE cauquon a z'ao z'u été attrapâ ao tot fin, c'est bin l'ami Pegnetta, l'autro dzo.

Sè trovavè tsi lo syndiquo, qu'est tot lo contréro; se dévitérai prâo po on pourro.

Don, on bravo vilhio qu'avâi fauta, vegnâi dômanda caquies centimes po atseta dâo lacé.

Lo syndiquo so onna pice de cinq francs ein deseint :

— Ma fâi, ravè, né rein dè mounia; teni!

— L'est bin trâo... l'est bin trâo...; lâi fâ Pegnetta, à l'orolhie. On franc sarâi bin prâo.

— Ein âi-vou ion su vo? dit lo syndiquo.

— Oï, repond Pegnetta, ein sailleseint sa borsa po prêta cé franc ao syndiquo; lo vouaïque.

— Ah bon, fâ lo syndiquo; va bin!

Et ye met, dein la man ao pourro vilhio, que n'y comprenâi rein, lè dou picè ein deseint.

— Remâchâ l'ami Pegnetta que vâo bin vo bailli oquîe assebin.

LO TELEGRAPHO

L'ÉTAI contre la Saint-Denys, quand lé vatzé décheindant.

Dou bravos Fribordzeis s'ein allavant bin tranquillameint su la route dé Fribo à Bulle avoué on tropi. Iô vatequie dué senaillire que sè mettâi à se turtâ, et que vant s'einbommâ contre on poteau dè télégrapho.

Ion dei Fribordzeis séparé lé bitè à force de « te raudzâi! », vo sédè. Ma lo bon de l'affère l'è que sacreimeint contre lo télégrapho :

— Diantre sâi fè de stu treint! Dis vâi ora, se n'è pas on affèrè de la méztance, on invention dau diablo què stu télégrapho! Qu'ant-te faute de savâi à Paris que mè bites sè sant turtâie iquie!

Lo bravo coo creyâi tot bounameint que lè z'einbonmaies s'ein allavant assebin su lo fi électrique.

Renseignement. — C'était aux dernières grandes manœuvres. Un soldat, qui s'était égaré, demande à un paysan le chemin d'un village où il espère retrouver son bataillon.

— Eh bien, pour aller là-bas c'est tout droit; vous n'avez qu'à prendre par ici. Et puis, pour être bien reçu, vous serez bien reçu; seulement y faut pas leur dire que vous êtes militaire, parce qu'y les aiment pas tant!

L'âge de circonstance. — Thérèse se promène avec sa maman, qui excelle à dissimuler des ans l'irréparable outrage.

Elles rencontrent un ami de la famille très enclin à la flatterie.

— Oh! Thérèse que vous êtes mignonne, aussi délicieuse que votre maman, toujours jeune elle aussi, fait le monsieur, en caressant le menton de la fillette. Quel âge avez-vous?

— Moi, m'sieu, j'ai huit ans à la maison, sept ans moins un mois en chemin de fer, et six ans quand je sors avec maman. (J. Testevuide).

AU TRIBUNAL DE SALOMON

L'EMPIRE des Mormons est fortement ébranlé, dit-on. Les épouses sont très mécontentes de la polygamie.

Il y a des siècles que les épouses des Hébreux, mécontentes de la pluralité des femmes sous la même tente, portèrent une plainte semblable au roi Salomon.

— Pourquoi n'aurions-nous pas plusieurs maris, dit la déléguée de la révolte, n'avez-vous pas plusieurs femmes?

Salomon fut un peu surpris par cette question, à laquelle il n'avait jamais songé. Il se recueillit, puis dit aux femmes :

— Allez par les chemins de la terre et revenez demain portées d'une cruche pleine d'eau.